

N/REF : 1/07/2025 15H29 C:263893 I:36462
V/REF : TEL
V/Email reçu le Mardi 01/07/2025 a 15H29

AET TECHNOLOGIES

**93D RUE GENERAL MANGIN
38100 GRENOBLE**

IMMEUBLE : 73D GENERAL MANGIN
73D GENERAL MANGIN
38000 GRENOBLE

St Martin-H, le 04 Juillet 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEE DU 73D GENERAL MANGIN GRENOBLE
AET TECHNOLOGIE
MME SOPHIE SCHILLING 06 62 59 85 25
MOTIF : INTERVENIR POUR COLONNE BOUCHEE
Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une pompe haute pression.

LE 02/07/2025 A 09H15
TENTATIVE DE DEBOUCHAGE CANALISATION URINOIR EN REDIER DEPUIS REGARD
EXTERIEUR DEVANT L ENTREE SANS RESULTAT
LE 03/07/2025 A 10H45
DEBOUCHAGE DES URINOIRS
TEST ECOULEMENT OK

OBSERVATIONS : AB LCOMPTER Email envoyé le 03/07/25 a 14H39 _ OCCUPANT LOGEMENT

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	180,44	180,44
1,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	2	180,44	180,44
TOTAL H.T.				360,88
T.V.A. a 20,00%				72,17
TOTAL T.T.C.En EURO				433,05

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN